

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 16 mai 2024

L'an 2024 et le 16 mai à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 7 mai 2024.

Date de la convocation : 7 mai 2024

Date d'affichage : 7 mai 2024

Délibération N° 16-05-2024 / N°101

Etaient présents les membres en exercice :78

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, Lionel Cayet, André Michel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Olivier Gallet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, François Coquart, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, Lousi Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Iooos, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 4

Membres ayant donné procuration : 18

Membres votants : 100

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Pierre Cuvillier, Jean Bridel, Jean-François Haultcoeur, Eric Caron, Roland Descamps, Joel Toursel,

Absents suppléés : Marie-Angèle Lefetz suppléée par Bertrand Jennequin, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Jean-Pierre Marocchini suppléé par Jonathan Rogez.

Absents excusés : Alain Traisnel, René Pruvost, Gérard Nicolle, Magalie Jonard,

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Anne-Marie Dupuis, Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Léon Bernard, Sylvie Gabez ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Florence Dambreville ayant donné procuration Jacques Nick, Michel Petit ayant donné procuration à Marie Bernard, Julien Bellengier ayant donné procuration à Jean-Marie Dufay, Sabine Surelle ayant donné procuration à Philippe Carton, Raymond Wacheux ayant donné procuration à Pierre Guillemant, Nicolas Capron ayant donné procuration à Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet ayant donné procuration à Jean-Michel Schulz, Raymond Lavigne ayant donné procuration à Christian Thilliez, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Stéphane Gomès, Serge Leu ayant donné procuration à Henri Cuvillier, Magali Urbanac ayant donné procuration à Thomas Bonnelle, Jean-Louis Lebas ayant donné procuration à Luc Delaporte, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, André Bouchind'homme ayant donné procuration à Jacques Thellier, Philippe Vandebeken ayant donné procuration à Dominique Verdel.

Secrétaire de séance : Jean-Michel Delannoy

Titre de la délibération : Proposition de soutien financier aux associations sportives et culturelles 2024

Monsieur le Vice-Président rappelle le dispositif de soutien aux associations sportives et culturelles. Il rappelle que l'échéance du dépôt de dossier avait été fixée au 19 janvier 2024.

Il présente, les 42 dossiers reçus et fait état des travaux réalisés par la commission « Culture Événementiels » le 12 mars 2024.

Les propositions retenues par la commission sont les suivantes :

Soutien aux « Associations Culturelles »	
Associations	Proposition commission
Souvenirs d'Artois Béthonsart	600 €
Club Culturel Aubinois	400 €
Brouillon de Culture Warlus	3 000 €
Harmonie La Cecilienne	400 €
Bailleulval Butterfly	500 €
Harmonie Municipale Aubigny en Artois	400 €
Harmonie La Renaissance Izel les Hameau	400
La Fraternelle Reveil Savy Berlette	400
Total	6 100 €
Nombre de dossiers	8
Accordé(s)	8
Refusé(s)	0
Soutien aux « Manifestations Culturelles »	
Associations	Proposition commission
Béthonsart Terre d'Histoires	600 €
Archers les Jeunes	3 000 €
Les Z'Amizels	4 000 €
Pas en Artois Sources et Colline	200 €
ACA Danse Izel	500 €
Atrébates Théâtre	5 000 €
Hermaville Patrimoines	250 €
Total	13 550 €
Nombre de dossiers	7
Accordé(s)	7
Refusé(s)	0

Soutien aux « Manifestations Sportives »	
Associations	Proposition commission
Fun Rider VTT Agnez les Duisans	1 000 €
Rayon Amical Hauteville	1 000 €
Skeletor Team Penin	600 €
SC Artésien Bienvillers au Bois	1 500 €
Moto Club de Gouy en Artois	4 000 €

Envoyé en préfecture le 20/05/2024

Reçu en préfecture le 20/05/2024

Publié le

ID : 062-200069482-20240516-D101_2024-DE



Total	8 100 €
Nombre de dossiers	5
Accordé(s)	5
Refusé(s)	0

Soutien aux « Associations Sportives »	
Associations	Proposition commission
Foyer Rurale le Chamet Agnez les Duisans	500 €
Us Pas en Artois	2 500 €
Aubigny Savy Berlette Association	1 500 €
Sud Artois Football Beaumetz les Loges	2 000 €
Association Sportive Tincquizel	2 500 €
CS Habarcq	2 500 €
US Monchy au Bois	2 500 €
Atrebates FC Saulty Avesnes le Comte	2 500 €
US Tincques Basket	1 000 €
SC Aubigny Basket	2 500 €
Entente Sportive Duisanaise Tennis de Table	500 €
SCA Tennis de Table Aubigny	500 €
Tennis de Table de Tincques	500 €
Ovale du Gy Duisans	3 500 €
AS Simencourt Athlétisme	1 500 €
SCA Judo Aubigny	2 000 €
Ecole de Judo des 2 Sources	2 000 €
Les Archers Réunis de Monchy Bienvillers	2 500 €
Sporting Club Aubigny Pétanque	200 €
Sporting Club Aubigny Baby-Gym	300 €
Tennis Club Avesnes Aubigny	1 000 €
Club d'Éducation Canine	1 500 €
Total	36 000 €
Nombre de dossiers	22
Accordé(s)	22
Refusé(s)	0

Il présente par ailleurs les éléments du projet de convention qui précise les modalités de fonctionnement ainsi que les droits et obligations des parties signataires.

Suite à l'avis favorable du bureau du 7 mai 2024, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de valider ces 42 dossiers pour un montant total de 63 750 €

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 20/05/2024 et publication ou notification du 20/05/2024